



ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ
21, Allée Baco 44000 NANTES
Tél fax 02 51 72 01 23
afpsnantes@wanadoo.fr

NANTES, le 1^{er} octobre 2005

Aux parlementaires de Loire-Atlantique.

Objet : demande d'intervention auprès du gouvernement français.

Monsieur le Député,

La situation en Palestine occupée est extrêmement grave. Après le « désengagement » de Gaza et malgré la trêve respectée depuis février 2005 par les différentes composantes de la résistance palestinienne, y compris le Hamas, Monsieur Sharon relance le cycle de violences par de nouvelles provocations : arrestations massives de civils, bombardements de Gaza, assassinats de militants.

Le prétexte officiel de ces attaques massives contre le peuple palestinien est le tir à partir de Gaza de missiles artisanaux contre la ville de Sdérot au sud d'Israël.

Menés par le Hamas, ces tirs répondaient à l'assassinat de trois militants à Tulkarem. Déjà à Tulkarem le 25 août, 5 jeunes Palestiniens étaient assassinés par des commandos israéliens déguisés en civils (en violation des règles de la guerre).

Le 26 septembre, les mouvements armés de la résistance annoncent la fin des attaques et le retour à la trêve que l'ensemble des forces de la résistance palestinienne observe depuis février,

Les 27 et 28 septembre, l'armée israélienne y répond par de nouveaux bombardements sur Gaza.

Il est donc clair que l'origine de la violence est du côté israélien.

Ces provocations visent surtout à inciter les Palestiniens à relancer la lutte armée afin de justifier en retour une répression accentuée et une nouvelle délégitimation de la direction et de la résistance palestiniennes, incapables, selon Israël, « d'avancer vers la paix » et de réduire le « chaos ».

Par ailleurs, Le gouvernement israélien, en complète violation du droit international, reprend sa politique d'assassinats extra-judiciaires, qu'il s'était engagé à arrêter lors du sommet de Charm-el Check en janvier 2005.

C'est ainsi que trois responsables de la résistance viennent d'être assassinés dans la nuit du 28 au 29 septembre 2005 par des tirs de missiles à Jénine.

La communauté internationale doit se dresser contre la politique israélienne et la France ne peut plus rester muette.

C'est pourquoi, nous vous demandons d'user de votre responsabilité d' élu du peuple pour intervenir auprès du gouvernement français en lui demandant instamment de faire en sorte que ces attaques israéliennes contre le peuple palestinien cessent immédiatement et qu'il exige une conférence internationale basée sur les résolutions des Nations unies ainsi que l'envoi d'une force internationale de protection du peuple palestinien.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'AFPS 44
Pierre Leparoux , président